

que l'officier public n'ait pas été poursuivi criminellement s'il était coupable.

**M. COSTIGAN**—Si c'est un cas au sujet duquel l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries conseillerait d'adopter des procédures criminelles, le gouvernement ne devrait certainement pas garder cet officier à son service.

**M. MITCHELL**—Je désirerais savoir sur la recommandation de qui les règlements de pêche ont été changés dans mon comté.

**Sir ALBERT J. SMITH**—Les changements ont été faits à la suite d'une requête nombreusement signée, que je n'ai aucune objection à soumettre à l'honorable monsieur.

Le crédit est voté.

XVI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

133. Observatoire de Québec. .... \$,2400

**M. MITCHELL**—Il est fort extraordinaire que dans ce département la taxe de retraite soit payée par le gouvernement au lieu de l'être par les employés.

**Sir ALBERT J. SMITH**—Elle a toujours été payée de cette manière, si je le comprends bien.

**M. MITCHELL**—Elle ne l'était pas de mon temps.

**Sir ALBERT J. SMITH**—Je crois qu'elle est déduite du salaire des employés, mais je m'en informerai.

Le crédit est voté.

134 Observatoire, Toronto..... \$4,800 00

**M. MITCHELL**—J'ai la même objection à faire à propos de cet item. Si cette taxe pour le fonds de retraite est payée à même le trésor public, je crois que les employés des autres départements devraient être placés sur le même pied.

Le crédit est voté.

135 Observatoire, Kingston..... 500 00

136 " Montréal..... 500 00

137 " Nouv.-Brunswick..... 850 00

138 Allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et le coût des dépêches signalant les tempêtes. 37,000 00

**M. LANGEVIN**—Je considère que l'on dépense ces \$37,000 pour bien peu

de chose, et j'aimerais savoir quel avantage pratique en retire le pays.

**Sir ALBERT J. SMITH**—Ce service a été d'une grande utilité pour le public, en signalant l'approche des tempêtes. Quant aux frais, le chiffre en est certainement considérable, mais je suis constamment assiégé pour me faire donner davantage pour ce service.

**M. LANGEVIN**—Je suis bien aise de voir que l'honorable ministre n'ait pas consenti à donner davantage cette année, et je lui conseillerais même d'essayer d'y faire une réduction.

**M. MITCHELL**—Je crois que ce service, lorsqu'il sera bien organisé et fonctionnera bien, sera d'un grand avantage pour le pays. Je crois qu'il peut être d'une grande utilité pour les intérêts maritimes, sans compter ceux de l'agriculture. Le service des États-Unis, sur lequel celui-ci a été calqué, exige quelque chose comme \$70,000 par année, et, en outre, il est payé quelque chose pour la branche du télégraphe de l'armée.

C'est moi qui suis responsable de l'établissement de ce service dans le pays, simplement comme expérience, et, naturellement, il faudra quelque temps pour le rendre efficace.

En Angleterre et aux États-Unis, aucun navire ne prend la mer sans consulter les rapports des tempêtes probables, et quelquefois un navire rentre au port pendant une journée ou deux à la suite de ces rapports.

Je crois que c'est un service que nous devons encourager.

J'ai sous la main une lettre du chef de l'université du Nouveau-Brunswick, par laquelle il se plaint de la grande injustice que l'on fait au collège en payant l'argent voté à un particulier, au lieu de le donner au collège. Je désirerais savoir pourquoi on a fait ce changement.

**Sir ALBERT J. SMITH**—Je me rappelle de la correspondance, mais non pas des détails. Je m'en occuperai.

**M. MITCHELL**—Pourquoi la ligne de télégraphe pour laquelle il a été voté un crédit l'année dernière n'a-t-elle pas été construite?

**Sir ALBERT J. SMITH**—La somme votée, \$10,000, n'était pas suffisante. La compagnie de télégraphe de Mont-